

**Risque d'inondations en petite couronne /  
Modernisation de la vanne-secteur de Joinville/Saint-Maur :**

**La droite départementale du 94 et du 93 s'unissent pour demander à  
Stéphane TROUSSEL de respecter son engagement !**

Depuis plusieurs années, la vanne-secteur du canal de Joinville-le-Pont/Saint-Maur-des-Fossés attendait des travaux de modernisation. **Ce chantier a pu débuter à l'automne 2015 grâce à l'engagement financier des Départements du Val-de-Marne, de Seine-Saint-Denis et des communes bordées par la Marne.**

D'un montant total de **3 000 000 € HT**, ce projet a été inscrit dans le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes, approuvé par l'État fin 2013 et porté par l'Institution Interdépartementale des Barrages-Réservoirs du Bassin de la Seine. Le montage financier est réparti comme suit :

Partenaires	Contributions financières
Fonds Barnier (subvention à 50%)	1 500 000 € HT
Conseil Départemental du Val-de-Marne ( <i>maître d'ouvrage</i> )	750 000 € HT
15 Communes ( <i>une clé de répartition entre les communes a été définie en accord avec les communes, au prorata de l'impact positif sur chacun des 15 communes</i> )	500 000 € HT
Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis	250 000 € HT

**Malheureusement, alors que la vanne secteur existante a été déposée à l'automne 2015 et que le marché d'appel d'offres de reconstruction de la vanne sera très prochainement lancé, le Département de Saint-Saint-Denis a récemment décidé de se retirer du financement** au motif que la loi Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des Métropoles (MAPTAM) confie la compétence *GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations* (GEMAPI) à la Métropole du Grand Paris à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Cette interprétation juridique de la loi MAPTAM par le Président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, **ne satisfait les Présidents de la droite départementale en Val-de-Marne et en Seine-Saint-Denis, Olivier CAPITANIO et Jean-Michel BLUTEAU.**

**Chantal DURAND**, Conseillère Départementale de Joinville-le-Pont, est intervenue à plusieurs reprises en séance du Conseil Départemental du Val-de-Marne pour demander au Président Christian FAVIER d'intervenir auprès de son homologue de Seine-Saint-Denis.

Restant sans réponse rassurante de la part de l'Exécutif départemental de Seine-Saint-Denis, **Olivier CAPITANIO et Jean-Michel BLUTEAU ont adressé un courrier au Président TROUSSEL** dans lequel ils écrivent notamment:

**« Nous ne pouvons que déplorer votre décision dans la mesure où les récents épisodes d'inondation en Ile-de-France démontrent avec force l'urgence de finaliser la modernisation de cet ouvrage de protection contre les crues et par conséquent l'impérieuse nécessité de garantir l'implication ferme et totale des collectivités territoriales partenaires de ce projet [...] Le Préfet de Région a en effet confirmé au Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne qu'en l'absence de prise anticipée de la compétence GEMAPI par la Métropole du Grand Paris, les Conseils Départementaux continuent à exercer l'intégralité de cette compétence et en assurent le financement jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2018. »**

**Les deux Présidents de groupe écrivent également :**

*« Nous ajoutons enfin que votre décision est incompréhensible pour nos concitoyens dans la mesure où vous avez été l'hôte de la médiatique Conférence environnementale (COP21) en décembre dernier. De ce fait, il serait un juste retour des choses que d'appliquer d'une manière ou d'une autre les termes de l'Accord de Paris et en particulier le principe de coopération « pour réduire au minimum les pertes et préjudices liés aux effets néfastes des changements climatiques ».*

Les deux élus concluent en demandant au Président de la Seine-Saint-Denis d'accepter de signer la convention financière qui lui a été transmise par son homologue du Val-de-Marne il y a plus d'un an *« dans l'intérêt majeur de la population francilienne »*

**Contacts :**

[groupe-lesrepublicains-valdemarne-autrement@valdemarne.fr](mailto:groupe-lesrepublicains-valdemarne-autrement@valdemarne.fr)  
[republicains.cd93@gmail.com](mailto:republicains.cd93@gmail.com)